

SUJET N° 5
JUIN 2004

**EPREUVE B 4 : ANALYSE ET MISE EN ŒUVRE
DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES**

NOTATION : Le barème de notation proposé conduit à un total de 60 points, soit 48 points accordés aux réponses et 12 points pour la présentation, la syntaxe, l'orthographe et le respect du formalisme..., (la note globale sera ramenée sur 20).

N.B : Le candidat doit établir les trois procès-verbaux et les intégrer dans une copie d'examen dont il remplira l'en-tête.

Durée : 3 H 00

Coefficient 3

THEME

Vous êtes le gardien de la paix PETIT Jean (APJ 20) en fonction au commissariat de police de CLERMONT-FERRAND (63). Vous êtes en patrouille portée à bord d'un véhicule sérigraphié, en compagnie des gardiens de la paix GROS Denis et GRAND Paul, tous trois en tenue d'uniforme.

Ce jour, 27 juin 2004 à 10 h 00, le centre d'information et de commandement (C.I.C) vous demande de vous rendre au niveau du N°08 de la rue du Pariou à CLERMONT-FERRAND suite à un appel téléphonique de Monsieur MARTIN Pierre. Ce dernier vous signale qu'un individu de sexe masculin, de type européen, entièrement vêtu de noir est en train de tenter de lui dérober son véhicule, un RENAULT SCENIC immatriculé 1234 WT 63.

Sur place à 10 h 10, vous constatez la présence d'un individu qui, à votre vue, laisse tomber un tournevis et prend la fuite à pied en direction du centre ville. Vous vous lancez à sa poursuite et vous l'interpellez au niveau du N°30 de la même rue. Il n'oppose aucune résistance lors de son interpellation, la palpation de sécurité s'avère négative.

Interpellé sur son identité, il déclare se nommer LATOUR Benoît, né le 24/04/1980 à RIOM (63), domicilié au N°02 de la rue du Puy à CHAMALIERES (63), sans profession.

De retour au N°08 de la rue du Pariou, vous constatez les dégâts sur la serrure de la portière avant gauche ainsi que sur le système anti-vol et les fils du démarreur. Le mis en cause est formellement reconnu par Monsieur MARTIN. Vous invitez celui-ci à venir déposer plainte au commissariat à 12 h 00 et à prendre toutes les mesures nécessaires concernant son véhicule.

Vous faites aviser le capitaine LEBLOND Michel, officier de police judiciaire de quart, des faits par l'intermédiaire du C.I.C et vous effectuez votre retour au service avec l'individu, sans incident.

Le capitaine LEBLOND vous demande de rédiger le procès-verbal d'interpellation. Après la mise en garde à vue de M. LATOUR, le capitaine LEBLOND vous demande de procéder à l'audition du mis en cause et de rédiger la plainte de M. MARTIN.

QUESTION N°1 : Rédigez le procès-verbal relatant l'interpellation de M. LATOUR Benoît. (20 points)

QUESTION N° 2 : Procédez à l'audition de M. LATOUR Benoît. (14 points)

QUESTION N° 3 : Rédigez le procès- verbal de plainte de M. MARTIN Pierre. (14 points)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Identités :

Victime : Monsieur MARTIN Pierre, né le 12 octobre 1936 à ISSOIRE (63), retraité, demeurant 08 rue du PARIOU à CLERMONT-FERRAND (63).

Auteur : voir thème.

Véhicule :

Marque RENAULT, type SCENIC, immatriculée 1234 WT 63.

La procédure porte le numéro : 2004/966

Il doit être admis que dans la situation évoquée le ou les policiers interviennent dans un contexte favorable à l'accomplissement de tous les actes que la loi autorise.

Les éléments complémentaires pour traiter le thème sont à imaginer. Ils ne doivent pas dénaturer le thème.

REPUBLIQUE FRANCAISE
MINISTERE DE L'INTERIEUR
DE LA SECURITE
INTERIEURE
ET DES LIBERTES LOCALES

DIRECTION GENERALE
DE LA POLICE NATIONALE

N°

AFFAIRE :

C/

OBJET :

PROCES-VERBAL

L'AN

le

à :

NOUS :

Agent de police judiciaire en résidence à

